

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Création de deux stations libre-service de location de vélos à assistance électrique sur la zone Horizon à Châteaubriant. – ajustement du plan de financement

REF. : Délibération du Conseil Communautaire du 26 juin 2025

E X P O S E

Afin d'encourager la pratique de la bicyclette sur les courtes distances, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval déploie progressivement depuis octobre 2018 un réseau de stations qui permettent de louer 24h sur 24h un vélo à assistance électrique.

Par délibération du 26 juin 2025, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la création de deux nouvelles stations sur la zone d'activités économiques Horizon à Châteaubriant.

Ces stations seront situées près de l'usine de machinisme agricole Kuhn (plus de 600 salariés) et près de l'usine Medline (350 salariés).

Ces stations fonctionneront en réseau avec les 8 autres stations notamment celle située sur le pôle d'échanges multimodal à la gare facilitant ainsi l'accès au tram train vers Nantes et au TER vers Rennes. Elles seront composées chacune de 8 points d'attache et de recharge des vélos, d'un totem avec écran tactile et terminal de paiement par carte bancaire. Elles seront dotées de 10 vélos à assistance électrique. Elles seront couvertes par un abri pour protéger les vélos et améliorer le confort des usagers. Elles seront équipées d'une caméra de vidéoprotection.

Afin de déployer ces deux nouvelles stations, il a été sollicité et obtenu une aide du fonds vert de l'Etat. Un complément de financement est demandé au fonds européen agricole pour le développement rural de l'Union européenne au titre du programme LEADER.

Un ajustement en conséquence du plan de financement doit être opéré :

Dépenses HT		Recettes	
Deux nouvelles stations libre-service de location de 10 vélos à assistance électrique	138 000 €	Fonds vert de l'Etat	38 250 €
		LEADER	72 150 €
		Autofinancement	27 600 €
TOTAL	138 000 €	TOTAL	138 000 €

La communauté de communes s'engage à assumer un autofinancement supérieur à celui indiqué ci-dessus, dans la limite des crédits inscrits, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures à celles sollicitées.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'approuver la modification du plan de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus,
- de solliciter une subvention de 72 150 € dans le cadre du Dispositif LEADER,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 14 octobre 2025

Le Président,


Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20251014-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-10-2025

Publication le : 14-10-2025

Communauté de Communes Châ
Bureau communautaire du 14



Le Président,


Alain HUNAUT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHÂTEAUBRIANT - DERVAL**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au Quai des Entrepreneurs à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU		X
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT		X
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN		X
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAULT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER		X

AR-Préfecture

044-200072726-20251014-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-10-2025

Publication le : 14-10-2025



Le Président,

Alain HUNAULT